

**VILLE DE  
RIORGES**

N° 5\_2

OBJET :

# Délibération du Conseil Municipal

Séance du 21 SEPTEMBRE 2017 - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 22 septembre 2017.

2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 27 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Martine SCHMÜCK, Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Pascale THORAL, Alain CHAUDAGNE, Stéphane JEVAUDAN, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Roland DEVIS, Christian SEON, Nicole AZY, Pierre BARNET, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Isabelle BERTHELOT, Thierry ROLLET, Elodie PINSARD-BARROCAL, André CHAUVET, Chantal LACOUR, Andrée RICCETTI, Martine LAROCHE-SZYMCZAK, Guy CONSTANT, Florence COLOMB, *conseillers municipaux*.

*Absents avec excuses :*

Gilles CONVERT, Blandine LATHUILIERE, Valérie MACHON, Suzanne LACOTE, Rémy MUCYO, Patrice RIVOIRE, *conseillers municipaux*.

*Absents sans excuses : /*

*Secrétaire élu pour la durée de la session : Thierry ROLLET*

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Gilles CONVERT Blandine LATHUILIERE Valérie MACHON Suzanne LACOTE Patrice RIVOIRE	Roland DEVIS Martine SCHMÜCK Nathalie TISSIER-MICHAUD Martine LAROCHE-SZYMCZAK Andrée RICCETTI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20170921-5\_2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2017

Publication : 22/09/2017

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

1 élu absent sans pouvoir : Rémy MUCYO

**VIE ASSOCIATIVE ET ACTION CULTURELLE**

**EXPOSITION "A CIEL OUVERT" 2018  
DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC**

Véronique MOUILLER, adjointe, déléguée à l'action culturelle, expose à l'assemblée :

"A Ciel Ouvert est un parcours d'art actuel ayant lieu les années paires à Riorges, dans la plaine de la Rivoire et sur les berges du Renaison. Débuté en 2008 sous l'appellation *Land Art*, il devient *A Ciel Ouvert* en 2014. En 2018, le parcours fêtera ses 10 ans avec sa cinquième édition ; il se tiendra du 2 juin au 2 septembre 2018.

L'événement a pour objectifs de :

- promouvoir une expression artistique vivante et contemporaine qui renouvelle la vision du patrimoine humain et naturel du territoire ;
- rendre l'art accessible à tous et sensibiliser largement le public en portant un intérêt particulier à la médiation ;
- encourager la création sur la commune et plus largement sur le bassin du Roannais ;
- renforcer le développement de la culture et du tourisme dans le Roannais.

A la suite d'une rencontre avec Benoît GUILLEMONT, en charge de l'action culturelle, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a manifesté son intérêt pour *A Ciel Ouvert* et encourage le dépôt d'une demande de subvention pour l'édition 2018 du projet. Cette demande est à remettre avant le 31 octobre 2017."

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. approuve le dossier de demande de subvention établi par les services municipaux ;
2. sollicite une subvention auprès de la DRAC pour un montant le plus élevé possible.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,

Riorges, le 25 septembre 2017

Le Maire

Jean-Luc CHERVIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20170921-5\_2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2017

Publication : 22/09/2017